



MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefi.gouv.fr>

Paris, le 7 février 2002

Lancement du fonds de co-investissement pour les jeunes entreprises

M. Laurent Fabius, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, a inauguré en compagnie de M. Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et de M. Francis Mayer, vice-président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le "Fonds de co-investissement pour les Jeunes Entreprises" qui a pour vocation de soutenir le financement des entreprises technologiques.

Le fonds, doté de 90 millions d'euros, est constitué sous forme de fonds commun de placement à risque à procédure allégée et bénéficiera des récentes améliorations apportées à ce régime. Les parts du fonds de co-investissement pour les jeunes entreprises sont souscrites à parts égales par l'État, la BEI et la CDC à hauteur de 30 millions d'euros chacun.

L'objectif du fonds est de prendre des participations minoritaires dans des entreprises technologiques françaises de moins de 7 ans, à la demande et aux côtés de fonds d'investissement établis dans des pays de l'Union européenne. Il interviendra dans les secteurs où les financements privés sont les plus difficiles à mobiliser, notamment dans le secteur des biotechnologies.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de consolidation de la croissance présenté par Laurent Fabius le 16 octobre dernier. Il prolonge les mesures déjà prises par le Gouvernement en faveur de l'investissement en capital, notamment la création du fonds public et du fonds de promotion pour le capital-risque, ainsi que l'appel à projet "Incubation et capital-amorçage".

Le Gouvernement, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations, entend ainsi conforter sa politique active en faveur de l'innovation et de la création d'entreprises.